

## LIVRE CINQUIÈME

Tous ceux qui sont vraiment étrangers à la foi et rebelles à la vérité divine peuvent, je le sais bien, alléguer contre ce que nous venons de dire l'argument suivant : «Si la culpabilité des chrétiens infidèles est si grande qu'en négligeant les préceptes du Seigneur qu'ils connaissent, ils pèchent plus gravement que les peuples païens qui les ignorent, l'ignorance aurait été pour eux plus salutaire que la connaissance. La vérité qu'ils ont reconnue se retourne tout à fait contre eux.» On doit leur répondre : ce n'est pas la vérité qui a fait du tort aux chrétiens, ce sont leurs vices; ce n'est pas la Loi qui leur est nuisible, ce sont leurs moeurs. Bref, si nos moeurs sont bonnes, les décrets de la Loi sont en notre faveur. Supprime les vices et la Loi devient utile.

«Nous savons en effet, dit l'Apôtre, que la Loi est bonne si on en use comme d'une loi». Use donc de la loi en la considérant comme telle, et tu te la rendras profitable.

«Nous savons en effet, dit l'Apôtre, que la Loi est bonne si on en use comme d'une loi, en sachant bien qu'elle n'a pas été établie pour le juste.» Ainsi donc, commence à être juste et tu seras libre de la Loi, car elle ne peut aller contre les moeurs lorsqu'elle est déjà contenue dans les moeurs.

«Nous savons, dit l'Apôtre, que la Loi est bonne si on en use comme d'une loi, en sachant bien que la Loi n'a pas été établie pour le juste mais pour les injustes, les rebelles, les scélérats, les impies et les pécheurs ... et pour tout ce qui est opposé à la sainte doctrine.» Ce n'est donc pas la Loi qui s'oppose à toi, ô homme, mais toi à elle; ce n'est pas elle qui, par ses bons préceptes, agit contre toi, mais c'est toi qui, en vivant mal, agis contre elle. A vrai dire, elle est pour toi, et toi contre elle. Elle veille sur toi par ses paroles saintes; tu vas contre elle par tes actions mauvaises. Et non seulement contre elle, mais encore contre toi-même. Dès que tu vas contre elle, tu vas contre toi-même, puisqu'en elle se trouvent ton salut et ta vie. Ainsi, en abandonnant la Loi divine, tu abandonnes ton propre salut.

Nous nous plaignons donc de la Loi du Seigneur, comme a coutume de se plaindre d'un très bon médecin le malade impatient qui, par sa faute, a fait empirer le mal et qui accuse ensuite l'incompétence de celui qui le soigne. Comme si les ordonnances pouvaient guérir une maladie quand le malade ne les observe pas; comme si le régime prescrit par le médecin pouvait rétablir une personne quand elle refuse de s'y soumettre. L'absinthe fait-elle du bien à l'estomac, si l'on boit tout de suite après quelque chose de doux ? Que fait à un frénétique le silence de ceux qui l'entourent, s'il se tue lui-même à force de cris ? A quoi sert l'antidote à celui qui verse dessus du poison ? La Loi est pour nous comme un antidote, mais notre vice est un poison; l'antidote de la Loi ne peut nous guérir quand les poisons de nos vices nous tuent.

Mais sur ce sujet nous en avons déjà assez dit plus haut; si l'occasion le demande, nous pourrions plus tard, avec l'aide de Dieu, ajouter quelque chose.

En attendant, comme nous avons distingué plus haut deux genres ou deux sectes de barbares, les païens et les hérétiques, et que nous avons, je pense, assez parlé des premiers, ajoutons maintenant quelque chose sur les hérétiques, ainsi que le demande le sujet. En effet, quelqu'un peut dire : «Si la Loi divine n'ordonne pas aux païens de pratiquer des commandements qu'ils ignorent, elle l'ordonne du moins aux hérétiques puisqu'ils la connaissent. Ils lisent en effet les mêmes choses que nous, ils ont les mêmes prophètes de Dieu, les mêmes apôtres, les mêmes évangélistes; par suite, ils ne négligent pas la Loi moins que nous, peut-être même la négligent-ils davantage puisque, lisant les mêmes choses que nous, ils commettent des fautes pires que les nôtres.»

Voyons donc ces deux points. «Ils lisent, dites-vous, les mêmes choses que nous.» Comment les mêmes choses, puisque autrefois de mauvais auteurs les ont fâcheusement altérées et fort mal transmises ? Ce ne sont donc plus les mêmes choses, car on ne peut ainsi qualifier des écrits viciés dans quelqu'une de leurs parties. Ces écrits qui ont perdu leur plénitude n'ont plus leur intégrité; ils ne conservent absolument plus leur caractère propre, puisqu'ils ont été privés de la vertu que possède une chose sacrée. Seuls nous avons donc les saintes Écritures pleines, intactes, entières, nous qui les buvons à leur vraie source, ou qui du moins les puisons à une source très pure grâce à une transmission fidèle. Nous seuls nous les lisons bien : ah ! si nous les mettions en pratique aussi bien que nous les lisons ! Je crains même que nous ne lisions guère bien ce que nous pratiquons mal, car il est moins grave de ne pas lire l'Écriture que de la profaner après l'avoir lue.

Or précisément les autres peuples n'ont pas la Loi de Dieu, ou la possèdent mais débile et mutilée – et la posséder ainsi revient, nous l'avons dit, à ne pas la posséder du tout. S'il y a quelques nations barbares qui semblent posséder, dans leurs livres, l'Écriture sainte moins interpolée, moins tronquée qu'ailleurs, elle est cependant corrompue par la tradition de leurs

anciens docteurs. Et dès lors, ils ont une tradition plutôt que l'Écriture, car ils ne conservent pas ce qu'enseigne la vérité de la Loi, mais ce que leur inculqua la malfaisance d'une mauvaise tradition. En effet, des hommes barbares, étrangers à la culture romaine ou plutôt à toute culture civilisée, qui ne savent pas autre chose que ce qu'ils entendent dire par leurs docteurs, ces hommes pratiquent ce qu'ils entendent et, dans leur ignorance de toute littérature et de tout savoir, ils connaissent les mystères de la Loi divine par les enseignements oraux bien plus que par la lecture; il est donc nécessaire qu'ils retiennent la doctrine de leurs maîtres plutôt que la Loi. Aussi, la tradition de leurs maîtres et un enseignement consacré par un long usage sont-ils pour eux comme la Loi, parce qu'ils ne savent que ce qu'on leur enseigne.

Ils sont donc hérétiques, mais ils ne le savent pas. Bref, chez nous ils sont hérétiques, mais chez eux ils ne le sont pas. C'est pourquoi ils se croient tellement catholiques qu'ils nous flétrissent nous-mêmes du titre d'hérétiques. Ce qu'ils sont pour nous, nous le sommes donc pour eux. Nous sommes persuadés qu'ils font injure à la génération divine en supposant le Fils inférieur au Père; ils pensent que nous outrageons le Père en les croyant tous deux égaux. La vérité est parmi nous, mais il a supposé qu'ils l'ont chez eux. L'honneur de Dieu est chez nous, mais ils estiment que leur croyance est l'honneur de la divinité. Ils manquent à leur devoir envers Dieu, mais c'est en cela qu'ils font consister le suprême devoir de la religion : ils sont impies, mais ils pensent que cette croyance est la piété véritable. Ils se trompent donc, mais c'est de bonne foi, non par haine, mais par amour pour Dieu, persuadés qu'ils honorent le Seigneur et qu'ils l'aiment. Bien que leur foi ne soit pas juste, ils pensent qu'elle constitue le parfait amour de Dieu.

Quelle punition ils subiront au jour du jugement pour cette croyance fautive et erronée, nul ne peut le savoir que le Juge. En attendant, Dieu, je crois, leur octroie sa patience parce qu'il voit que, si leur croyance n'est pas correcte, ils errent seulement par amour pour une croyance qui ne manque pas de piété : il sait bien qu'ils font ce qu'ils ignorent, alors que nos chrétiens ne font pas ce qu'ils croient; il sait que les barbares pèchent par la faute de leurs docteurs, nos chrétiens par leur propre malice, les uns par ignorance les autres en connaissance de cause, que les barbares pratiquent ce qu'ils croient bon, et les chrétiens ce qu'ils savent être mauvais. C'est donc par un jugement équitable que la patience de Dieu supporte les barbares pendant qu'elle nous châtie dans sa réprobation, car on peut jusqu'à un certain point pardonner à l'ignorance, mais le mépris ne mérite pas de pardon. Ainsi est-il écrit : «Le serviteur qui ne connaît pas la volonté de son maître et ne l'exécute pas recevra peu de coups; mais celui qui la connaît et ne l'exécute pas en recevra un grand nombre.»

Ne soyons donc pas étonnés du grand nombre de coups qui nous frappent, puisque ce n'est point par ignorance mais par révolte que nous péchons. Nous savons en effet ce qui est bon et nous n'agissons pas bien; nous connaissons la distinction du bien et du mal et nous suivons ce qui est mal; nous lisons la Loi et nous foulons aux pieds les préceptes de la Loi; nous ne semblons connaître les décrets des commandements sacrés que pour pécher plus gravement après l'interdiction; nous prétendons honorer Dieu et nous obéissons au diable. Et après cela, nous voulons que Dieu nous fasse du bien, tandis que nous accumulons constamment méfait sur méfait; nous désirons que Dieu fasse notre volonté, tandis que nous ne voulons pas faire la sienne ! Nous agissons comme si nous étions supérieurs à Dieu. Nous voulons que Dieu obéisse constamment à notre volonté, tandis que constamment nous nous opposons à la sienne. Mais il est juste, si nous ne le sommes pas : il châtie ceux qui à son avis doivent être châtiés, et il supporte ceux qui à son avis doivent être supportés. Il veut que ces deux attitudes concourent à une seule fin : que le châtiment réfrène chez les catholiques le désir déréglé de pécher, et que la patience divine révèle un jour aux hérétiques la pleine vérité de la foi, car il sait bien qu'ils ne sont pas indignes de la foi catholique, puisqu'il voit qu'ils surpassent les catholiques par leur façon de vivre.

Tous ceux dont je parle ici sont Vandales ou Goths; des Romains hérétiques, dont la multitude est innombrable, je ne dis rien et je ne veux les comparer ni aux autres Romains ni aux Barbares, parce qu'ils sont inférieurs aux Romains par leur infidélité et plus ignobles que les barbares par la laideur repoussante de leur vie. Mais cela, loin de nous servir, ne fait qu'ajouter une charge supplémentaire à celle que nous valent nos propres fautes, parce qu'ils sont Romains ceux à qui nous reprochons d'être tels. Nous pouvons donc comprendre ce que mérite tout l'État romain puisqu'une partie des Romains offense Dieu par sa vie et une autre partie à la fois par son infidélité et par sa vie. Sans parler du fait que les hérésies des barbares découlèrent jadis de la perversité du magistère romain et que c'est notre crime si les peuples barbares se sont mis à être hérétiques.

Par ailleurs, si l'on considère la façon de vivre des Goths et des Vandales, qu'est-ce qui chez nous est préférable, ou même qu'est-ce qui peut soutenir la comparaison ?

Et d'abord, parlons de l'affection et de la charité, vertu primordiale selon l'enseignement du Seigneur, vertu que non seulement il nous recommande dans toutes les saintes Écritures mais encore dans ses propres paroles, lorsqu'il dit : «En cela on saura que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.» Presque tous les barbares, du moins quand ils appartiennent à une même nation et ont un même roi, s'aiment réciproquement; presque tous les Romains se persécutent entre eux. Quel est le citoyen qui ne porte pas envie à son concitoyen ? Quel est celui qui témoigne à son voisin une charité sans réserve ? Rapproché par les lieux, on est éloigné par les sentiments; uni par la demeure, on est désuni par le coeur. Et souhaitons, bien que ce soit un mal affreux, que la haine règne seulement parmi les citoyens et les voisins ! Ce qui est plus grave, c'est que les proches ne respectent pas les droits de la parenté. Qui se fait parent à l'égard de ses parents ? Qui paie à l'amour ou au nom familial ce qu'il reconnaît leur devoir ? Qui a les sentiments que son nom suppose ? Quel est celui qui est aussi proche par le coeur que par le sang, qui ne brûle pas d'une jalousie pâle et malveillante, dont l'envie n'a pas envahi les sens, pour qui la prospérité d'autrui n'est pas un supplice ? Qui ne regarde pas comme son propre malheur le bonheur des autres ? Où est celui qui est assez content de son bonheur pour vouloir aussi qu'un autre soit heureux ? Un très grand nombre de pécheurs se rend maintenant coupable d'une faute inouïe et impensable : c'est trop peu pour quelqu'un d'être heureux, si son prochain n'a pas été malheureux.

Et maintenant comment qualifier le méfait suivant ! Combien est-il cruel, combien dérive-t-il de l'impiété précédente, combien est-il étranger aux barbares et familier aux Romains ! La perception des impôts permet aux Romains de se ruiner réciproquement. Pas réciproquement à vrai dire : la chose deviendrait plus supportable si chacun souffrait ce qu'il aurait fait souffrir à autrui. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que le plus grand nombre voit son bien confisqué par quelques hommes qui considèrent la levée publique des impôts comme une proie qui leur appartient, qui font des titres de la dette fiscale une source de profits personnels. Et ce ne sont pas les grands seulement, mais encore d'infimes subalternes; ce ne sont pas les juges seulement, mais encore leurs sous-ordres. Car quels sont, je ne dis pas les villes, mais les municipes et les bourgs, où les *curiates* ne sont pas autant de tyrans publics ? Au reste, ils s'applaudissent peut-être de ce nom de tyran, parce qu'il paraît puissant et honoré. C'est le propre de tous les brigands de se féliciter, de s'enorgueillir, s'ils passent pour être plus féroces qu'ils ne le sont effectivement. Quel est donc le lieu, comme je le disais, où les principaux citoyens ne dévorent pas les entrailles des veuves et des orphelins, et même de tous les saints ? Car ces derniers sont traités comme les veuves et les orphelins, soit qu'ils ne veulent pas se défendre par zèle pour ce qu'ils professent, soit qu'ils ne le peuvent pas à cause de leur honnêteté et de leur faiblesse. Aucun d'eux n'est en sûreté; nul, excepté les grands, n'est à l'abri de ce brigandage dévastateur, si ce n'est peut-être ceux qui ressemblent aux voleurs eux-mêmes. Oui, on en est venu à cette situation, à ce crime, qu'à moins d'être méchant on ne peut être sauf.

Mais sans doute, lorsque tant de personnes ruinent les braves gens, il y a peut-être des hommes qui prêtent secours contre cette dévastation, qui, selon l'Écriture, «arrachent l'indigent et le pauvre de la main du pécheur»? – «Il n'y en a pas un qui fasse le bien, il n'y en a presque qu'un seul.» Je dis «presque un seul» parce qu'il y a une telle rareté de gens honnêtes que leur nombre semble presque réduit à une seule unité. Quel est celui qui prête secours aux opprimés et à ceux qui souffrent, alors que les prêtres du Seigneur n'osent même pas résister à la violence des méchants ?

Un très grand nombre d'entre eux gardent le silence, ou semblent le garder même quand ils parlent, et beaucoup, non par manque de fermeté mais à dessein et avec raison, pensent-ils. Ils ne veulent pas proclamer la vérité au grand jour, parce que les oreilles des méchants ne peuvent la supporter, parce que les hommes non contents de la fuir ont encore pour elle de la haine et de l'exécration, parce que les hommes ne la respectent pas et ne la craignent pas après l'avoir entendue, mais la dédaignent dans la révolte de leur entêtement orgueilleux. Voilà pourquoi se taisent même ceux qui peuvent parler, épargnant ainsi ceux qui font le mal; et voilà pourquoi les clercs ne veulent pas leur exposer au grand jour la force de la vérité; ils craignent de les rendre pires en leur inculquant la vérité avec trop de violence.

Pendant ce temps les pauvres sont ruinés, les veuves gémissent, les orphelins sont foulés aux pieds : si bien que la plupart d'entre eux, issus de familles connues, et éduqués comme des personnes libres, fuient chez les ennemis pour ne pas mourir sous les coups de la persécution publique. Ils vont chercher sans doute parmi les barbares l'humanité des Romains, parce qu'ils ne peuvent plus supporter parmi les Romains l'inhumanité des barbares ! Ils ont beau différer de ceux chez lesquels ils se retirent par la religion comme par la langue et également, si je puis dire, par l'odeur fétide que dégagent les corps et les habits des barbares, ils préfèrent pourtant souffrir

chez ces peuples-là cette dissemblance de mœurs que chez les Romains l'injustice déchaînée. Ils émigrent donc de tous côtés chez les Goths, chez les bagaudes<sup>1</sup> ou chez les autres barbares qui dominent partout, et ils n'ont point à se repentir d'avoir émigré. Ils préfèrent en effet vivre libres sous une apparence d'esclavage que d'être esclaves sous une apparence de liberté.

Ainsi le titre de citoyen romain, autrefois si estimé et si chèrement acheté, on le répudie maintenant et on le fuit; on le regarde non seulement comme vil, mais encore comme abominable. Et quel témoignage plus manifeste de l'iniquité romaine que de voir de très nombreux citoyens, honnêtes et nobles, qui auraient dû trouver dans le droit de cité romaine la splendeur et la gloire les plus hautes, réduits par la cruauté de l'injustice romaine à ne plus vouloir être romains ? De là vient que même ceux qui ne se réfugient pas chez les barbares, sont contraints eux aussi d'être barbares : ainsi en est-il d'une grande partie des Espagnols et d'une partie non négligeable des Gaulois, de tous enfin, dans le monde romain tout entier, que l'injustice romaine a conduits à ne plus être Romains.

Je parle maintenant des bagaudes qui, dépouillés, opprimés, tués par des juges mauvais et cruels, après avoir perdu le droit à la liberté romaine, ont perdu aussi l'honneur du nom romain. Et on leur reproche leur infortune, nous leur reprochons un nom qui rappelle leur malheur, un nom que nous leur avons fait nous-mêmes ! Nous appelons rebelles, nous appelons scélérats des hommes que nous avons réduits à être criminels !

En effet, comment sont-ils devenus bagaudes, si ce n'est par nos injustices, si ce n'est par la malhonnêteté des juges, par les confiscations et les rapines de ces hommes qui ont changé la perception des impôts en profit pour leur propre bourse, et qui se sont fait une proie personnelle des indictions tributaires – qui à la ressemblance des bêtes féroces n'ont pas gouverné ceux qui leur ont été confiés mais les ont dévorés; qui, non contents de dépouiller leurs semblables comme la plupart des voleurs, se repaissent encore en les déchirant et, pour ainsi dire, en buvant leur sang ? Ainsi est-il arrivé que les hommes, étranglés et tués par le brigandage des juges, sont devenus semblables à des barbares, puisqu'on ne leur permettait pas d'être Romains. Ils ont consenti à être ce qu'ils n'étaient pas, parce qu'on ne leur permettait pas d'être ce qu'ils avaient été; et ils ont été obligés de défendre au moins leur vie puisqu'ils voyaient que leur liberté avait complètement péri.

Mais ne se produit-il pas aujourd'hui la même chose que naguère ? Ceux qui ne sont pas encore bagaudes, ne les contraint-on pas à le devenir ? A considérer la violence et les injustices qu'ils subissent, ils sont forcés de vouloir être bagaudes, mais leur faiblesse les empêche d'y parvenir. Ils sont donc comme des captifs sous le joug des ennemis : ils supportent le supplice plutôt par nécessité que par choix. Ils désirent en leur cœur la liberté mais ils supportent la dernière des servitudes.

Voilà donc ce qui se passe, et pour tous les plus faibles. Une même chose leur inflige deux contraintes différentes : la plus excessive des violences les force à désirer la liberté, mais cette même violence ne leur permet pas de pouvoir posséder ce qu'elle les force à désirer. On peut leur reprocher peut-être de vouloir ce qu'ils désireraient, par-dessus tout, ne pas être forcés de vouloir ! Leur désir est en effet le comble de l'infortune : car leur sort serait bien meilleur s'ils n'étaient pas forcés d'avoir ce désir. Mais que peuvent-ils vouloir d'autre, les malheureux, qui supportent l'incessante, mieux ! la perpétuelle ruine que leur infligent les taxes publiques, eux qui sont toujours menacés d'une lourde et infatigable proscription, qui désertent leurs maisons pour ne point y être tourmentés, et qui se condamnent à s'exiler pour échapper aux supplices ? Les ennemis leur sont moins redoutables que les collecteurs d'impôts. L'événement le prouve assez : ils fuient vers nos ennemis afin de se soustraire à la violence de la perception. Et certes elle a beau être dure et inhumaine, elle serait toutefois moins lourde et moins amère si tous la supportaient également et en commun.

Ce qu'il y a de plus honteux et de plus pénible, c'est que le fardeau général n'est pas supporté par tous; bien mieux, les taxes imposées par les riches pèsent sur les pauvres diables : les plus chétifs portent le fardeau des plus forts. La seule raison qui empêche les miséreux de supporter les impôts, c'est que la charge est plus lourde que leurs possibilités. Ils souffrent deux choses bien opposées et bien différentes, l'envie qu'on leur porte et l'indigence qu'ils connaissent : l'envie, compte tenu du montant de leurs impôts, l'indigence, compte tenu de ce qu'ils peuvent payer. A considérer ce qu'ils paient, on les croirait dans l'abondance; à considérer ce qu'ils possèdent, on trouverait qu'ils sont dans l'indigence. Qui pourrait évaluer une telle injustice ? Ils

---

<sup>1</sup> Les bagaudes (en latin : bagaudæ) étaient, dans l'Empire romain, le nom donné aux bandes armées de brigands, de soldats déserteurs, d'esclaves et de paysans sans terre qui rançonnaient le nord-ouest de la Gaule du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle.

paient comme des riches et connaissent l'indigence des mendiants. Je dirai bien plus : les riches inventent parfois des impôts supplémentaires qui sont payés par les pauvres.

Mais, vas-tu dire, la cote des riches étant très considérable et leurs impôts immenses, comment se peut-il qu'ils veuillent eux-mêmes augmenter le montant des impôts ? – Je ne dis pas qu'ils l'augmentent en ce qui les concerne, étant donné qu'ils l'augmentent dans la mesure où cette augmentation ne les touche pas ! Je vais t'expliquer comment ils procèdent. Très souvent arrivent de nouveaux messagers, de nouveaux porteurs de lettres, qui sont envoyés par les plus hauts dignitaires et qui sont recommandés à quelques personnes illustres, pour la ruine d'une multitude. On décide en leur faveur de nouveaux présents, on décide de nouvelles indictions : les puissants en décident, les pauvres paient. La complaisance des riches décrète ce que doit perdre la foule des malheureux ! Les riches en effet ne ressentent en rien ce qu'ils décrètent.

Mais, dis-tu, ils ne peuvent pas se dispenser d'honorer et de recevoir fort libéralement les envoyés de leurs supérieurs ! – Soyez donc, riches, les premiers à contribuer, vous qui êtes les premiers à imposer ! Soyez donc les premiers à la largesse pécuniaire, vous qui êtes les premiers à être larges en paroles ! Toi qui donnes du mien, donne aussi du tien ! Il est pourtant bien juste que, voulant recueillir seul toutes les faveurs, tu portes seul aussi, quel que soit ton rang, toutes les dépenses. Mais nous, pauvres, nous cédon à votre volonté, ô riches ! Ce que vous demandez, vous le petit nombre, payons-le, nous tous ! Quoi de plus juste ? Quoi de plus humain ? Vos décrets nous accablent de nouvelles dettes : faites au moins que ces dettes vous soient communes avec nous ! Vous êtes seuls exempts des redevances, vous qui rendez débiteurs tous les autres : qu'y a-t-il de plus inique et de plus indigne que cela ?

Ainsi les pauvres sont bien malheureux ! Ils paient tout ce que nous avons dit et ils ignorent complètement pour quelle cause et pour quelle raison ils paient. A qui laisse-t-on la liberté de discuter des motifs de ces impôts ? A qui permet-on d'examiner ce qu'il doit ? – Mais tous ces mystères paraissent au grand jour lorsque des riches s'irritent les uns contre les autres, lorsque quelques-uns d'entre eux s'indignent que l'on ait décrété des taxes sans leur conseil et leur avis. Alors tu entends dire par certains d'entre eux : «ô forfait indigne ! Deux ou trois hommes décident ce qui fera périr beaucoup de gens; un petit nombre de puissants décrète ce que devra payer la foule des malheureux !» Chaque riche, en effet, défend son honneur en refusant toute décision prise en son absence, mais ne défend pas la justice en refusant toute iniquité lorsqu'il est présent. Bref, ce qu'ils avaient dénoncé chez les autres, eux-mêmes le décident ensuite, ou par vengeance des mépris passés ou par suite de l'assurance que leur donne le pouvoir; et ainsi les pauvres, au comble de l'infortune, sont placés en quelque sorte au milieu de la mer entre des ouragans qui s'entrechoquent, ils sont submergés par les flots qui viennent tantôt d'un côté tantôt d'un autre.

Mais sans doute des hommes iniques sur ce point se montrent-ils modérés et justes par ailleurs, et rachètent-ils leur fourberie dans une affaire par leur honnêteté dans une autre ? Car, de même qu'ils accablent les pauvres sous le poids de nouvelles indictions, ils les soutiennent aussi par le secours de nouvelles remises. Si les faibles sont écrasés par de nouveaux tributs, ils sont aussi extrêmement soulagés par de nouvelles remises ! – A vrai dire l'injustice est égale dans les deux cas. Car les pauvres sont les premiers à être surchargés et les derniers à être allégés. Si quelquefois, comme il est arrivé naguère, les puissances suprêmes ont jugé à propos de diminuer en quelque chose les tributs pour les cités défailtantes, les riches aussitôt se partagent seuls ces remises qui avaient été données à tous. Qui se souvient alors des pauvres ? Qui appelle au partage du bienfait les petits et les indigents ? Permet-on que celui qui est le premier à supporter les charges soit tout au moins le dernier à avoir part à la remise ? Faut-il dire davantage ? Les pauvres ne sont vraiment regardés comme imposables que lorsqu'un tas d'impôts s'abat sur eux; ils ne sont plus du nombre des imposables dès qu'il s'agit de profiter des remises.

Et nous pensons ne pas mériter le châtement de la sévérité divine, quand nous sévissions constamment contre les pauvres avec tant de rigueur ? Et nous croyons que malgré nos continuelles injustices Dieu ne doit pas exercer sa pleine justice à notre égard ? En quel lieu, chez quel peuple se produisent ces méfaits sinon uniquement chez les Romains ? Où trouver une injustice aussi grande que la nôtre ? Les Francs ignorent ce forfait. Les Huns sont exempts de ces crimes. Rien de cela chez les Vandales, rien de cela chez les Goths. On est si loin de tolérer chez les Goths de pareils procédés entre barbares que les Romains vivant parmi eux n'en sont même pas victimes. Aussi le seul voeu que forment là-bas tous les Romains, c'est de n'être jamais forcés à retomber sous la loi romaine. En ces lieux la seule et unanime prière de la population romaine, c'est qu'il lui soit permis de vivre toujours avec les barbares. Et nous sommes étonnés que les Goths ne soient pas vaincus par notre parti, alors que les Romains préfèrent vivre auprès

d'eux plutôt que parmi nous ? Voilà pourquoi nos frères non seulement ne veulent pas les fuir pour revenir à nous, mais encore nous quittent pour se réfugier auprès d'eux.

Je pourrais certes m'étonner que tous les pauvres et les indigents soumis aux impôts n'agissent pas tous de la sorte, s'ils n'étaient pas retenus pour un seul motif, à savoir qu'ils ne peuvent pas emporter leurs piètres ressources, leurs logis minables et leurs familles. Puisque la plupart d'entre eux n'abandonnent leurs lopins de terre et leurs huttes que pour fuir la violence de la perception, comment ne voudraient-ils pas emporter avec eux, si c'était possible, tout ce qu'ils sont obligés d'abandonner s'ils fuient ? Ne pouvant donc faire ce qu'ils désirent, ils font seulement ce qu'ils peuvent : ils se livrent aux grands pour en recevoir secours et protection; ils se soumettent sans condition aux riches et passent en quelque sorte sous leur droit et leur souveraineté.

Je ne penserais pas pour autant que ce soit grave ou inconvenant, mieux, je louerais pour leur magnificence les puissants auxquels les pauvres s'abandonnent, s'ils ne vendaient point ce patronage, si, lorsqu'ils se disent défenseurs des faibles, ils cédaient à la pitié et non à l'intérêt. Ce qu'il y a de pénible et d'amer, c'est qu'ils ne semblent protéger les pauvres que pour les dépouiller, et ne défendre les malheureux que pour les rendre encore plus malheureux. Tous ceux qui paraissent avoir trouvé protection, livrent à leurs défenseurs [presque] tous leurs biens avant d'être défendus. Et ainsi, pour que les pères soient protégés, les fils perdent leur héritage : la protection des parents s'obtient par la mendicité des enfants.

Tels sont les secours et les patronages des grands. Ils donnent tout à eux-mêmes et rien à leurs protégés : une aide temporaire est attribuée aux parents à la seule condition que les enfants soient plus tard dépouillés de tout. Certains riches vendent donc et vendent même à un prix exorbitant toutes les faveurs qu'ils accordent. J'ai dit qu'ils vendent ! Que ne vendent-ils suivant l'usage ordinaire et commun ! Il resterait peut-être quelque chose aux acheteurs. Car voici une nouvelle forme de vente et d'achat ! Le vendeur ne livre rien et reçoit tout, l'acheteur ne reçoit rien et perd absolument tout. Alors que [presque] toute transaction se présente de telle sorte que le désir est du côté de l'acheteur et le besoin du côté du vendeur – car l'acheteur traite pour accroître son bien et le vendeur pour le diminuer –, voici en revanche une forme inouïe de commerce : ce sont les vendeurs qui accroissent leurs richesses et il ne reste aux acheteurs que la mendicité.

Car comment qualifier cette chose insupportable et monstrueuse, chose que l'esprit peut à peine, je ne dis pas supporter, mais à peine entendre : la plupart des pauvres diables et des miséreux, dépouillés de leurs piètres ressources, chassés de leurs lopins de terre, après avoir perdu leurs biens, subissent l'imposition sur des biens qu'ils ont perdus ! La propriété les a désertés, la capitation ne les abandonne pas ! Ils n'ont plus de propriété et ils croulent sous les tributs. Qui pourrait concevoir une telle calamité : des usurpateurs se jettent sur leurs biens et les malheureux sont forcés de payer pour ces usurpateurs ! Après la mort du père, parce que leur droit est enterré, les fils ne recueillent pas les lopins de terre et sont tués par l'impôt sur les champs. De si grands crimes aboutissent-ils donc à autre chose qu'à faire mourir sous l'oppression publique ces gens que les empiétements privés ont dépouillés de tout ? qu'à faire mourir par la perception ces gens qui avaient perdu leurs biens par la déprédation ?

Aussi, parmi ceux dont nous parlons, quelques-uns qui sont plus avisés ou que la nécessité a rendu tels, lorsqu'ils perdent leurs domiciles et leurs parcelles de terre par suite des empiétements, ou encore lorsqu'ils les abandonnent en fuyant devant les collecteurs, puisqu'ils ne peuvent les garder, demandent à cultiver les terres des grands et deviennent les colons des riches. Et tels ces hommes qui, chassés par la terreur de l'ennemi, se retirent dans des forteresses, tels encore ceux qui, après avoir perdu leur statut d'hommes libres, se réfugient par désespoir en quelque asile, ainsi les malheureux dont nous parlons, ne pouvant plus conserver ni leur demeure ni la dignité de leur naissance, se soumettent au joug abject de l'asservissement «inquilin»<sup>2</sup> : bannis de leur bien, de leur rang social, exilés à la fois de leurs possessions et d'eux-mêmes, perdant ainsi, avec ce qu'ils sont, tout ce qui leur appartient, ils en sont réduits à être privés de tout accès à la propriété et à perdre le droit des hommes libres.

Après tout, puisqu'une malheureuse nécessité le veut ainsi, cette extrémité pourrait être supportée s'il n'y avait pas quelque chose de plus dur encore. Mais voilà qui est plus grave et plus insupportable : à ce malheur vient s'en ajouter un autre plus cruel. On les accueille comme des étrangers, mais leur séjour dans ces lieux les fait traiter abusivement comme des natifs; et suivant l'exemple de cette puissante et maléfique magicienne de jadis qui changeait les hommes

---

<sup>2</sup> En dépit de leur condition libre, les colons étaient asservis à la terre et ne pouvaient quitter les fonds où ils étaient fixés.

en bêtes, pareillement tous ces fugitifs qui sont reçus dans les terres des riches sont en quelque sorte métamorphosés par le breuvage de Circé. Car les riches se mettent à considérer comme leur propriété des gens qu'ils ont accueillis comme des étrangers qui ne leur appartenaient pas, et ils transforment en esclaves ceux qui manifestement sont des hommes libres.

Et nous nous étonnons que les barbares nous réduisent en captivité, quand nous-mêmes nous rendons captifs nos frères ! Il n'y a donc rien de surprenant, si l'on voit partout le sac et la ruine des cités : par l'oppression que nous avons longtemps fait peser sur un très grand nombre d'hommes, nous avons agi de telle façon que, réduisant les autres à la captivité, nous commençons nous-mêmes à être captifs. Ce n'est que plus tard, il est vrai, que nous éprouvons tout ce que nous méritons; mais à la fin nous éprouvons ce que nous avons fait, et suivant la parole sacrée « nous mangeons les travaux de nos mains » et nous payons par le juste jugement de Dieu ce que nous devons. Nous avons été sans pitié pour les exilés : voilà que nous sommes exilés nous-mêmes. Nous avons trompé des gens de passage : voilà que nous-mêmes nous errons et que nous sommes trompés. Nous avons profité du préjudice que leur infligeaient les circonstances pour circonvenir des hommes de condition libre : voilà que nous avons commencé nous-mêmes à vivre sur un sol étranger – depuis peu, certes, mais nous redoutons désormais les mêmes préjudices. Ô combien est grande l'infidélité aveugle des esprits pervers ! Nous supportons la condamnation de Dieu qui nous juge et nous ne reconnaissons pas encore que nous sommes jugés. Quelques saints s'étonneront-ils que notre exemple ne serve pas à corriger ceux qui, jusqu'à présent, n'ont pas éprouvé les mêmes malheurs que nous – alors que nous autres, frappés par Dieu, nous ne sommes même pas corrigés par les tourments que nous valent nos iniquités ? Orgueil insupportable ! La plupart endurent la peine de leurs péchés, et personne ne daigne comprendre les causes de cette peine ! La raison de cet orgueil est évidente : nous avons beau endurer déjà quelques malheurs, nous ne souffrons pas encore ce que nous méritons. Grande est la miséricorde de Dieu : il veut nous faire souffrir quelque chose pour nos forfaits, mais il ne veut pas que nous souffrions tout ce que nous méritons. Car il châtie les méchants, il ne rend pas le mal : il aime mieux que nous reconnaissions nos péchés plutôt que nous n'en supportions les conséquences. C'est ainsi qu'il nous a montré par des corrections paternelles et salutaires tout ce que nous méritons de souffrir, sans pour autant nous envoyer ce que nous méritons, suivant ces paroles du bienheureux Apôtre : « Ignorez-tu que la bonté de Dieu t'invite au repentir ? Par ton endurcissement et par l'impénitence de ton cœur, tu amasses contre toi un trésor de colère au jour de la colère. »

Nous agissons bien comme dit l'Apôtre. Dieu nous appelle au repentir, et nous amassons un trésor de colère. Dieu nous offre son pardon, et tous les jours nous accumulons les offenses. Nous faisons violence à Dieu par nos iniquités; nous-mêmes nous armons contre nous la colère divine. Nous forçons Dieu malgré lui à tirer vengeance de la monstruosité de nos crimes. Peu s'en faut que nous ne l'empêchions de nous épargner ! Alors qu'aucune marque d'injustice ne peut convenir à sa personne ou apparaître en lui, nous agissons de telle sorte qu'il semble injuste s'il ne punit pas l'énormité de nos forfaits.

« Mais un homme qui fut pécheur autrefois ne l'est peut-être plus ? » Y a-t-il quelque limite aux crimes, et les hommes ne sortent-ils pas de la vie plus tôt que de l'iniquité ? Quel est l'homme qui ne meurt pas avec ses iniquités et qui n'est pas vraiment enseveli avec et dans ses forfaits ? On peut donc avec justice leur appliquer ces paroles du Prophète : « Leurs tombeaux seront leurs demeures pour l'éternité. Ils ressemblent au bétail sans intelligence et lui sont devenus semblables. » Que ne ressemblent-ils au bétail ! Mieux vaudrait qu'ils aient dévié par suite d'une sottise bestiale ! Ce qu'il y a de pire et de plus criminel, c'est qu'ils n'ont point péché par ignorance de Dieu, mais par mépris.

Cette conduite, la trouve-t-on seulement chez les laïcs, ne la voit-on pas aussi chez certains clercs ? La trouve-t-on seulement chez les mondains, ne la voit-on pas aussi chez beaucoup de religieux, ou plutôt chez des gens qui sont asservis aux vices du siècle sous l'apparence de la religion – qui après les infamies et les crimes de leurs hontes passées, se parant d'un titre de sainteté, devenus différents par la profession plutôt que par la conduite, ont changé de nom sans changer de vie, et qui, estimant que l'essentiel du culte divin consiste dans l'habit plutôt que dans les actes, ont quitté leur vêtement mais non leur mentalité ? De là vient qu'ils se croient coupables de moins de mauvais désirs, eux qui passent pour avoir fait une sorte de pénitence et qui n'ont pas quitté leurs anciennes moeurs comme ils ont quitté leur costume ! Leurs façons d'agir en toutes choses peut donner à penser qu'ils se sont jadis repentis de leurs crimes beaucoup moins qu'ils ne se repentent maintenant de leur repentir – et qu'ils regrettent moins d'avoir mal vécu que d'avoir ensuite promis de bien vivre ! Ils savent que je dis vrai et ils me rendent témoignage dans leur conscience, parmi beaucoup, ces « religieux » surtout qui

ambitionnent de nouvelles dignités et qui, après avoir reçu le nom de pénitents, se procurent des pouvoirs considérables qu'ils ne possédaient point auparavant ! Ils ont voulu non seulement être séculiers mais encore plus que séculiers : ce qu'ils avaient été jadis ne leur suffirait pas s'ils ne s'étaient depuis engagés davantage dans le siècle. Comment donc de tels hommes ne se repentent-ils pas d'avoir fait pénitence ?

Tout comme regrettent d'avoir songé à leur conversion et à Dieu ceux qui, s'abstenant de leurs propres épouses, ne s'abstiennent pas du bien d'autrui qu'ils envahissent, et qui, professant la continence du corps, se débauchent dans l'incontinence de l'âme. Nouveau genre de conversion en vérité ! On ne fait pas les choses permises et l'on commet les choses défendues ! On s'abstient du mariage et l'on ne s'abstient pas des rapines. Que fais-tu, sottise conviction ? Dieu a interdit le péché, mais non pas le mariage ! Vos actions ne s'accordent pas avec votre zèle. Vous ne devez point être amis des crimes, vous qui vous dites aspirants aux vertus. Vous agissez à rebours. Ce n'est pas une conversion, c'est une «aversion». Puisque depuis longtemps, à ce qu'on dit, vous avez renoncé à l'oeuvre d'un saint mariage, renoncez enfin au crime. Vraiment, il serait normal que vous vous éloigniez de tout crime; cependant, si d'aventure cela vous paraît dur et impossible, quittez du moins le plus grand et le plus monstrueux !

Je veux bien, que tu sois, que tes voisins ne puissent demeurer près de toi; je veux bien que les pauvres ne puissent habiter près de toi, je veux bien que tu deviennes le persécuteur d'un grand nombre d'indigents, le spoliateur des malheureux, je veux bien que tu deviennes le fléau de tout le monde – pourvu que ce soit des étrangers. Mais je t'en prie, épargne du moins les tiens, et sinon tous les tiens – parce que cela peut-être te semble pesant et pénible –, épargne toutefois ceux qui t'ont préféré non seulement à leur parenté ou à leurs proches, mais encore aux personnes qui leur sont les plus attachées et à leurs enfants bien-aimés. Mais pourquoi parler d'enfants et de fils ? Ils t'ont même préféré à leur vie et à leurs espérances. Bien à tort sans doute, et il reconnaît son erreur celui qui a agi de la sorte ! Mais t'importe-t-il qu'il se soit trompé, toi qui profites de son erreur ? Oui, car tu lui dois d'autant plus qu'il s'est trompé par excès d'amour pour toi. Son affection l'a rendu aveugle et elle lui attire de toutes parts blâme et reproche, mais tu lui es devenu d'autant plus redevable qu'il s'est fait blâmer de tout le monde par amour pour toi.

Que voit-on de semblable chez les Goths barbares ? Quel est celui qui porte préjudice à ceux qui l'aiment ? Qui persécute celui qui le chérit ? Qui tombe sous le poignard de son ami ? – Toi, tu persécutes ceux qui t'aiment, tu coupes les mains qui t'offrent des présents, tu ôtes la vie à tes proches qui te chérissent. Et tu ne crains pas, tu ne t'effraies pas ! Que ferais-tu donc si tu n'avais pas senti le jugement présent de Dieu par les malheurs qui t'ont frappé naguère ? Aux anciens crimes tu en ajoutes et tu en joins de nouveaux.

Considère quelle peine est réservée à tes plus grandes fautes, puisque les plus petites sont punies aussi par les démons. Abstiens-toi donc, je t'en prie, des brigandages contre tes amis et tes compagnons; qu'il te suffise d'avoir opprimé les pauvres, qu'il te suffise d'avoir dépouillé les indigents. Presque personne ne peut être auprès de toi sans crainte, presque personne ne peut être en sûreté. Il est plus facile de résister à des torrents qui se précipitent du flanc des Alpes, ou à un incendie que les vents propagent au loin : Ce n'est pas ainsi que les navigateurs périssent, en quelque sorte, par la voracité de Charybde, ou sont dévorés, comme on dit, par les chiens de Scylla ! Tu chasses tes voisins de leurs modestes possessions, tes proches de leurs logis et de leurs biens. «Habiteras-tu seul sur la Terre?» comme dit l'Écriture ? C'est l'unique chose que tu ne pourras obtenir. Étends-toi tant qu'il te plaira, empiète tant qu'il te plaira, tu trouveras toujours un voisin !

Considère, je te prie, d'autres hommes que, bon gré mal gré, tu es forcé de respecter, considère d'autres hommes que tu es forcé d'admirer. Plus grands que tous ceux de leur classe par la dignité, mais tout au plus leurs égaux quant à la considération dont ils jouissent ! Plus grands par le pouvoir, plus petits à cause de leur modestie. Tu sais bien, toi à qui je parle, de qui je parle ! Et toi dont je me plains, tu dois reconnaître qui j'honore de cet éloge ! Que ne sont-ils nombreux ceux qui méritent pareille louange : la générosité d'un très grand nombre serait le salut de tous.

Mais soit, j'admets que tu ne cherches pas les éloges, toi; cependant pourquoi, je te prie, recherches-tu le blâme ? Pourquoi n'as-tu rien de plus doux que l'injustice, rien de plus agréable que l'avarice, rien de plus cher que la rapacité ? Pourquoi ne vois-tu rien de plus précieux que la perversité, rien de plus excellent que la rapine ? Apprends d'un païen le véritable bonheur : «Il faut, dit-il, être bardé d'amitié et de bienveillance plutôt que d'armes.» Ce qui t'égare, ce sont tes idées, c'est la dépravation d'un esprit aveugle et gâté. Veux-tu être honnête, veux-tu être puissant, veux-tu être grand, tu dois surpasser les autres en vertu et non en méchanceté. J'ai lu

jadis quelque part cette maxime : «Nul n'est méchant à moins d'être insensé; car, s'il était sage, il préférerait être bon.» Toi donc, si toutefois tu peux revenir encore à la saine raison, dépouille-toi de la perversité si tu veux posséder la sagesse; car si tu souhaites devenir tout à fait sage ou sensé, il faut te dépouiller entièrement et changer ta tenue. Renie-toi toi-même pour ne pas être renié par le Christ, répudie-toi pour que tu sois recueilli par le Christ, perds-toi pour ne pas périr. «Celui, dit le Sauveur, qui aura perdu son âme à cause de moi la retrouvera.» Aime donc cette perte si salutaire, afin d'acquérir ce qui est le vrai salut; car tu ne seras jamais délivré par Dieu, si tu ne t'es pas toi-même condamné.